

Nos efforts communs ont porté fruit

En 1998, le mouvement de l'habitation coopérative a été confronté à l'année la plus difficile de son histoire. Nous étions engagés dans une lutte pour notre survie, travaillant ensemble d'un océan à l'autre en vue de faire cesser le transfert de l'administration des coopératives fédérales hors Québec aux provinces.

À la fin de 1998, nous avons réussi à conserver près de 90 p. 100 de nos logements sous administration fédérale. Notre succès est attribuable à la campagne de lobbying menée par nos membres et je tiens à remercier chaque membre qui a participé à cette campagne.

Notre campagne de lobbying a connu tellement de succès qu'au début de 1999 le gouvernement fédéral a annoncé que les coopératives seraient retirées de toute entente de transfert des programmes de logement fédéraux à l'Ontario.

La situation dans les autres provinces n'est pas encore claire et nous poursuivons notre campagne de lobbying. Au Manitoba, où les programmes fédéraux ont déjà été transférés, un groupe de lobbying continue de chercher activement à faire renverser la décision et à ramener les coopératives sous administration fédérale.

Malgré les menaces et face à l'énormité du défi, nous avons prouvé qu'en travaillant ensemble nous pouvons gagner!

Les coopératives d'habitation ont également effectué du lobbying auprès du gouvernement fédéral pour qu'il accepte notre projet d'agence pour administrer les programmes de coopératives d'habitation. À cet égard, nous avons travaillé en partenariat avec le mouvement de l'habitation coopérative au Québec, qui propose d'organiser un organisme parallèle dans cette province.

Malgré cette importante lutte pour notre survie, nous avons quand même été en mesure d'offrir d'excellents services à nos membres, élargissant même nos services dans le secteur de l'assurance et des télécommunications.


Nous avons démontré notre engagement à l'égard de la formation de nos membres à l'échelle du mouvement en offrant d'excellents programmes de formation, tant lors de notre assemblée annuelle qu'en partenariat avec les fédérations locales.

Nous avons modifié notre constitution afin qu'elle soit conforme à la nouvelle Loi canadienne sur les coopératives.

Les coopératives d'habitation peuvent voir les avantages d'adhérer au mouvement de l'habitation coopérative. En 1998, 28 coopératives d'habitation ont adhéré à la FHCC, une hausse nette de 1 523 logements. Le nombre de membres dans d'autres catégories a également augmenté. Les adhésions dans les fédérations locales ont elles aussi augmenté au cours de l'année.

Je tiens à remercier tous nos membres, mes collègues au conseil d'administration ainsi que le personnel de la FHCC, pour leur excellent travail au cours de cette dernière année.

Grâce à vous, nous avons tous connu une autre excellente année. Nous demeurons forts et engagés et, ensemble, nous sommes prêts à relever les défis qui nous attendent.



WESLEY HOSLER, LE PRÉSIDENT, FHCC

États financiers

Co-operative Housing Federation of Canada
 Summary of Consolidated Statement of Revenue and Expenditures
 and Changes in Unrestricted Fund Balance
 For the Year Ended December 31, 1999

	National Operating Fund *			Ontario Region Operating Fund		
	Budget 1999	Actual 1999	Actual 1998	Budget 1999	Actual 1999	Actual 1998
Revenues	\$ 2,317,200	\$ 2,457,571	\$ 2,093,311	\$ 431,800	\$ 481,116	\$ 641,422
Allocation to Member Federations	(91,970)	(102,036)	(114,154)	0	0	(22,424)
	2,225,230	2,373,535	1,979,157	431,800	481,116	618,998
Expenditures	1,998,300	2,161,493	1,738,718	693,100	742,194	755,372
Excess of Revenues over Expenditures	226,930	212,042	240,439	(261,300)	(261,078)	(136,374)
Transfer to Ontario Region	(261,300)	(261,300)	(172,600)	261,300	261,300	172,600
Transfer from Special Assistance Fund	600	0	0	0	0	0
Other Shared Revenue Program Transfers	(16,230)	(18,006)	(20,145)	0	0	(3,957)
Transfer from National Business Development Reserve	50,000	74,368	0	0	0	0
Transfers to Other Reserves	0	0	(157,000)	0	0	(82,000)
Net Change in Fund Balance	0	7,104	(109,306)	0	222	(49,731)
Consolidated Fund Balance, January 1	595,505	594,712	704,018	438,620	423,665	473,396
Consolidated Fund Balance, December 31	595,505	601,816	594,712	438,620	423,887	423,665

The full consolidated financial statement and the auditors' report dated February 24, 2000 are available to our members upon request.

* Including the operations of Rooftops Financial Services Inc.

Célébrons notre histoire et luttons pour assurer notre avenir

En 1998, la FHCC a célébré 30 ans de travail pour le compte des coopératives d'habitation et de leurs membres.

Nous avons fait beaucoup de chemin pendant ces 30 années. La FHCC compte maintenant 755 coopératives membres, ce qui représente plus de 51 000 logements coopératifs. Nous comptons aussi 75 membres dans d'autres catégories et 67 associés.

Notre mouvement est fort et les coopératives d'habitation travaillent ensemble à l'échelle du pays. Au cours de l'année, nous avons fait face à des menaces graves et nous avons lutté pour les surmonter dans une des plus importantes batailles politiques de nos 30 ans d'histoire. Nous avons cherché à empêcher le transfert des coopératives des programmes fédéraux à l'administration provinciale.

Nous avons fourni des conseils et de l'information aux coopératives d'habitation et nous nous sommes efforcés d'apporter de nouveaux services à nos membres. Voici un aperçu de nos réalisations au nom de nos membres en 1998 :

La lutte politique

Depuis 1996, lorsque le gouvernement fédéral a décidé de transférer l'administration des programmes de logement fédéraux aux provinces, la FHCC s'est efforcée de protéger les coopératives d'habitation. Le mouvement coopératif a proposé une nouvelle agence pour administrer les programmes de coopératives d'habitation, que nous considérons comme la meilleure façon de protéger nos logements.

Les coopératives d'habitation craignent que, si les programmes fédéraux de coopératives d'habitation sont transférés aux provinces, nous ne pourrions plus prendre de décisions au sujet de nos logements. Nos craintes se sont concrétisées lorsque la Saskatchewan, la première province à signer une entente avec le gouvernement fédéral, a décidé en 1998 de demander aux coopératives de renoncer à certains de leurs pouvoirs décisionnels.

Notre première victoire majeure est survenue au début de 1998, lorsque le gouvernement de la Colombie-Britannique a écouté les membres des coopératives de cette province et accepté de demander que les coopératives d'habitation soient retirées de toute entente de transfert. Ensuite, nous avons connu un échec vers la fin de l'été lorsque le Yukon et le Manitoba ont signé une entente de transfert. À la fin de décembre, nous avons finalement appris que le gouvernement fédéral prévoyait retirer les coopératives d'habitation de toute entente de transfert avec l'Ontario.

À la fin de 1998, près de 90 p. 100 des coopératives d'habitation fédérales étaient encore administrées par la SCHL. Nous sommes prêts à poursuivre notre lutte en 1999. Nous devons faire en sorte que les coopératives de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Île-du-Prince-Édouard soient exclues de toute entente de transfert future. Nous cherchons à protéger les coopératives dans les provinces où des ententes de transfert ont déjà été signées. Nous continuons aussi de promouvoir l'agence proposée par le mouvement coopératif en vue d'administrer nos programmes de coopératives. Sans cette agence, les coopératives ne bénéficieront pas d'une sécurité à long terme.

Au service de nos membres

La FHCC offre divers types d'aide aux coopératives d'habitation. Nous produisons des bulletins techniques et des articles pour des bulletins d'information traitant d'un large éventail de sujets. En 1998, nous avons publié un guide pour aider nos membres à obtenir tous les remboursements de TPS auxquels ils ont droit selon les règles de Revenu Canada. Nous avons transmis à nos membres des lignes directrices pour les réserves de remplacement afin de les aider à planifier pour l'avenir.

Nous avons sauvé au moins quatre coopératives d'une fermeture certaine. Dans un cas, nous avons même convaincu la SCHL de renverser sa décision de vendre une coopérative. Nous avons également défendu les coopératives lorsque la SCHL a essayé de récupérer des fonds des coopératives de la Colombie-Britannique qui ont des conventions d'exploitation de l'article 95. Notre Programme d'aide aux coopératives a accordé des fonds à 10 coopératives et versé plus de 20 000 \$ du Fonds d'aide aux coopératives.

Nous avons effectué des recherches et distribué de la documentation pour aider les coopératives à devenir de meilleurs employeurs. Nous avons découvert que beaucoup de coopératives d'habitation étaient d'excellents employeurs, offrant à leur personnel des possibilités de formation et les encourageant à faire partie de l'association locale d'employé(e)s. Nous avons examiné les caractéristiques communes des coopératives qui avaient beaucoup de griefs et de congés pour le stress lié au travail. Nous avons préparé de la documentation pour aider les coopératives à mieux régler les problèmes associés au personnel.

Nous avons aussi commencé à préparer de l'information pour aider les coopératives à faire face aux problèmes informatiques liés à l'an 2000.

Nous avons utilisé notre pouvoir d'achat collectif pour améliorer notre programme d'assurance des biens pour plus de 680 coopératives d'habitation. Nous avons élargi nos programmes SécuriMembre et AutoAssure pour atteindre plus de 8000 ménages. Nous avons également conclu une entente en vue d'offrir ces programmes au Québec. Seulement grâce au programme SécuriMembre, un membre moyen d'une coopérative économise 100 \$ par année. Nous avons lancé notre nouveau Programme d'assurance-vie contre la perte des droits d'occupation. Nous servons plus de 700 employé(e)s de coopératives par le biais de notre régime collectif d'avantages sociaux et nous examinons la possibilité d'offrir un régime semblable aux membres des coopératives.

Nous avons envisagé d'autres projets d'achats collectifs. À la fin de l'année, nous étions prêts à annoncer un nouveau programme d'appels interurbains pour les coopératives d'habitation et leurs membres.

Meilleures communications

En 1998, nous avons commencé à modifier notre logo et l'apparence de nos publications. Le présent rapport annuel est un exemple des changements de conception que nous avons adoptés. Nous avons publié six numéros de l'édition nationale de notre revue Échos de la FHCC. Nous avons également amélioré notre site Web. Toutes nos publications sont disponibles en anglais et en français, et nous offrons des services à nos membres dans les deux langues.

Nous avons ouvert notre nouveau bureau en Colombie-Britannique en janvier et ajouté une ligne téléphonique sans frais plus tard au cours de l'année.

Renforcer le mouvement

La FHCC s'engage à renforcer ses partenariats avec les fédérations membres. Nous avons appuyé les fédérations locales de coopératives d'habitation et aidé à financer des services en distribuant 114 240 \$ par le biais de notre Programme de partage des revenus. Nous

avons aidé à mettre sur pied trois nouveaux programmes d'investissement pour permettre aux coopératives d'habitation d'obtenir un meilleur rendement sur leurs placements, tout en procurant plus de revenus aux fédérations. Nous avons formé 12 nouveaux formateurs et formatrices pour offrir des ateliers principalement par le biais des programmes de formation des fédérations. Nous avons organisé une séance de formation à l'intention du conseil et trois séances de planification opérationnelle pour les fédérations membres.

Nous avons tenu notre assemblée générale annuelle à London, en Ontario. Près de 700 personnes y ont participé. Nous avons offert plus de 70 ateliers lors du Forum sur la formation des membres et de la Conférence sur le perfectionnement du personnel, tous deux présentés dans le cadre de l'AGA. Un symposium de formation, tenu à Vancouver en mars, a attiré plus de 130 personnes. Ce symposium comportait quatre événements : une conférence des formateurs et formatrices; une conférence ayant pour thème Vieillir ensemble, vieillir chez-soi; une réunion du Comité des fédérations; et une réunion du Comité sur la diversité.

Nous continuons de sensibiliser nos membres à la diversité en produisant des documents de référence, grâce au projet sur les aînés et au plan d'Action jeunesse.

Nous avons cherché à sensibiliser les gouvernements et le public à l'importance de l'habitation coopérative et à la nécessité de produire plus de logements à prix abordable au Canada.

Nous avons participé au sein de l'ensemble du mouvement coopératif, à titre de membre actif de la Canadian Co-operative Association, de The Co-operators et de l'Alliance coopérative internationale. Nous avons maintenu des liens avec d'autres associations de logement et d'autres organismes dont les buts et les valeurs sont proches des nôtres. Nous continuons d'appuyer le développement international par le biais de la Fondation Abri international.

Un regard vers l'avenir

Nous nous attendons à ce que l'année 1999 soit aussi pleine de défis, mais nous sommes très confiants et optimistes pour l'avenir. Nous poursuivrons nos efforts en vue de protéger nos membres et d'offrir des services dont les coopératives d'habitation ont besoin pour prospérer dans cette période très intéressante.

Conseil d'administration	Nouveau-Brunswick	Comité des finances
Colombie-Britannique	Vaughn Brace	Sheila Mackenzie
Haji Jivraj	Nouvelle-Écosse	Debbie Saidman
Alberta/Arctique de l'Ouest	Ron Skibbens	Patricia Sibley
Debbie Saidman	Terre-Neuve/Labrador	Alexandra Wilson
Saskatchewan	Bruce Little	Conseil de l'Ontario
Ruth Lupul	Communauté autochtone	Brian Burch
Manitoba	Shirley Honyust	Donna Charbonneau
Mel Graham	Membre extraordinaire	Tom Clement
Ontario	Beverley Halls	Lori-Anne Gagné
Donna Charbonneau	Ellen Lougheed	Mark Klein
Québec/Arctique de l'Est	Bill Wright	Joyce Morris
Louise Constantin	Patricia Matthews	Marg Uhelak
	Wes Hosler	
	Présidente du Comité des fédérations	
	Sherry Woytaz	

Rapport du président

À la défense de nos logements coopératifs

En 1998, nous avons obtenu nos plus grands gains parce que les membres des coopératives en Ontario n'ont pas lâché.

Nous n'avons pas laissé le gouvernement fédéral transférer l'administration des 300 coopératives du programme fédéral à la province. Nous n'avons pas non plus laissé le gouvernement de l'Ontario transférer l'administration des 268 coopératives du programme provincial aux municipalités. En cette période de compressions massives et de délestage de responsabilités, bien défendre nos logements coopératifs est une grande réalisation.

La victoire fédérale montre jusqu'à quel point le mouvement coopératif est fort lorsque nous travaillons tous ensemble. La victoire en Ontario reposait sur l'excellent travail de nos membres dans des douzaines de comtés. Mais il reste encore beaucoup de travail à faire. La solution idéale pour les coopératives fédérales reste encore la nouvelle agence nationale proposée par la FHCC. L'année 1999 verra une campagne renouvelée en Ontario pour notre projet d'agence.

Sur le front provincial, nous avons consacré d'innombrables heures à lutter en vue d'obtenir une véritable réforme pour les coopératives du programme provincial face aux compressions et au délestage des coûts et des responsabilités. Depuis des années, les coopératives demandent une réforme en vue de créer une relation avec le gouvernement qui serait davantage à l'image du secteur privé, fondée sur des prêts remboursables et prévoyant des suppléments au loyer pour les ménages à faible revenu.

Les membres du personnel de la Région de l'Ontario de la FHCC jouaient le rôle de «conseillers» auprès du Comité du logement social du gouvernement ontarien. Semaine après semaine, nous avons cherché à démontrer que la réforme que nous souhaitions serait également meilleure pour le gouvernement. Les membres des coopératives à l'échelle de la province ont également cherché à démontrer le même point. Vous avez pris la parole lors des audiences du Comité du logement social au printemps et vous avez présenté des mémoires. Plus de 70 membres ont assisté à une rencontre de consultation en septembre pour préparer notre réponse au rapport provisoire du Comité du logement social.

Cet effort intense a incité le Comité du logement social à adopter beaucoup de nos propositions de réforme. Mais il est devenu évident que la province se servait de la réforme comme un moyen plus acceptable de transférer le logement aux municipalités.

Le Comité du logement social s'est réuni à huis clos en septembre et les coopératives ont été exclues de ces réunions. Lorsque le rapport final a été rendu public au début de novembre, il renfermait des recommandations majeures de dernière minute qui n'avaient pas été discutées précédemment. Si elles étaient acceptées, ces propositions réduiraient l'efficacité opérationnelle des coopératives et menaceraient le contrôle exercé par les membres. La Région de l'Ontario a envoyé un avis d'alerte aux coopératives provinciales et, en quelques jours, un flot de lettres de protestation étaient envoyées au gouvernement de l'Ontario. Dans la foulée de cette forte réaction des coopératives, Al Leach, ministre du Logement de l'Ontario, n'a pas essayé de forcer ces propositions inacceptables.

À la fin de l'année, la Région de l'Ontario de la FHCC a commencé à augmenter la pression dans notre lutte avec la province pour obtenir une réforme. Un élément important qui penche en notre faveur est que le gouvernement fédéral partage le coût d'environ un

tiers des logements coopératifs administrés par la province. En 1998, les coopératives ont obtenu un engagement de Alfonso Gagliano, ministre fédéral responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, selon lequel il ne signerait pas d'entente de transfert fédérale-provinciale tant que les coopératives et d'autres principaux intervenants en Ontario ne seraient pas d'accord sur la réforme proposée. Notre objectif en 1999 est de faire en sorte que le gouvernement fédéral tienne sa promesse.

En 1998, le mouvement de l'habitation coopérative a collaboré avec nos alliés pour que le logement et les sans-abri figurent parmi les priorités politiques. Nous avons collaboré avec beaucoup de groupes, dont Homefront Ontario, la Coalition ontarienne pour la justice sociale, le Toronto Disaster Relief Committee et Putting Housing Back on The Public Agenda. Les efforts collectifs de nos membres et de nos alliés ont attiré l'attention des élus fédéraux et provinciaux. En 1999, notre objectif doit être d'obtenir une aide financière et des programmes, et de commencer à bâtir des logements à prix abordable dont nous avons grandement besoin.

Les membres de l'Ontario avaient établi les principales priorités pour les prochaines élections provinciales (prévues pour le début de juin 1999) à l'assemblée annuelle de 1998. À sa réunion d'automne, le Conseil de l'Ontario a mis en place un plan détaillé pour les coopératives en vue de la campagne électorale.

En 1998, les coopératives n'ont pas lâché. En 1999, nous devons poursuivre nos efforts en vue d'assurer notre avenir.



TOM CLEMENT, LE PRÉSIDENT, CONSEIL DE L'ONTARIO

Représentation auprès du gouvernement : Le personnel de la Région de l'Ontario a consacré beaucoup de temps à défendre les coopératives d'habitation auprès des responsables gouvernementaux. Nous avons également aidé les coopératives à comprendre et à réagir aux lignes directrices du ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario. Les conflits d'intérêts, la coordination de l'accès, la gestion des immeubles, l'administration des loyers en fonction du revenu, les budgets d'exploitation, l'évaluation des impôts fonciers – ce ne sont là que quelques-unes des questions que nous avons abordées en 1998.

Services aux membres : Le personnel de la Région de l'Ontario de la FHCC a répondu à des douzaines d'appels de la part de coopératives chaque mois. La plupart du temps, nous travaillons avec une trentaine de coopératives ou plus pour régler des préoccupations précises. Nous avons également cherché à renforcer notre partenariat avec les fédérations locales. À l'automne, la Région de l'Ontario de la FHCC a tenu une réunion productive avec les fédérations en vue d'envisager des façons d'améliorer la prestation des services aux coopératives à l'échelle locale.

Rapprochement avec les municipalités : En 1998, la Région de l'Ontario de la FHCC a lancé une campagne de rapprochement avec les municipalités. Les membres des coopératives à l'échelle de la province rencontrent des élu(e)s locaux pour leur parler de l'habitation coopérative et renforcer notre relation avec les gouvernements locaux.

Communications : Au cours de 1998, nous avons lancé notre réseau d'envoi de télécopies, qui permet de communiquer pendant la nuit avec des centaines de membres de coopératives. Nous avons publié trois numéros de l'édition ontarienne d'Échos de la FHCC, quatre encarts de l'Ontario dans l'édition nationale d'Échos, neuf éditions du Bulletin sur la réforme du logement social, diverses publications spéciales et des douzaines de communiqués au nom de la Région de l'Ontario, des fédérations locales et des coopératives membres.

La famille de la FHCC s'agrandit

Le mouvement organisé de l'habitation coopérative (au 31 décembre 1998)

Province/territoire	Toutes les coopératives au Canada		Membres de la FHCC		Autres coopératives affiliées par le biais de fédérations membres		Toutes coopératives représentées par la FHCC	
	coops	unités	coops	unités	coops	unités	coops	unités
Terre-Neuve	24	417	23	398	-	-	23	398
Î.P.É.	13	209	11	189	-	-	11	189
Nouvelle-Écosse	95	1 962	53	1 261	9	121	62	1 382
Nouveau-Brunswick	22	812	20	629	-	-	20	629
Québec	1 043	21 348	*	*	580	12 083	580	12 083
Ontario	551	44 152	475	38 149	17	1 917	492	40 066
Manitoba	46	2 992	11	1 188	-	-	11	1 188
Saskatchewan	17	841	6	337	-	-	6	337
Alberta	61	3 018	46	2 437	-	-	46	2 437
Colombie-Britannique	255	14 061	104	5 851	98	4 244	202	10 095
T.N.-O.	4	150	4	150	-	-	4	150
Yukon	1	12	1	12	-	-	1	12
Total	2 132	89 974	754	50 601	704	18 365	1 458	68 966

* Les coopératives d'habitation du Québec sont affiliées à la FHCC par le biais de leurs fédérations locales.

Membres de la FHCC (au 31 décembre 1998)

Membres	
Coopératives d'habitation (50 601 unités)	754
Groupes de ressources techniques	26
Fédérations	23
Groupes de service opérationnel	9
Organismes du mouvement	2
Fiducies foncières	2
Associés d'employé(e)s	4
Organismes parrains	5
Associés	
Associés organisationnels	43
Associés honoraires à vie	15
Associés individuels	11